

Pollionnay



Du 24 au 29 avril, "3^{ème} Semaine de l'Environnement".

Bulletin d'Informations
municipales et communales

AVRIL 1995 - N° 49

Sommaire

Le Mot du Maire	3
Les délibérations du Conseil municipal	4
Etat civil.....	4
Avis.....	5
Urbanisme	5
Affaires sociales	6
A propos du groupe scolaire	6
Médiathèque municipale	7
Commission environnement.....	8
Relais assistantes maternelles, Les Lutins de l'Ouest	8
Anciens combattants.....	10
Correspondant de presse.....	10
Association des familles	10
Syndicat Intercommunal pour la protection des personnes âgées (SIPAG).....	11
Maison de la rencontre.....	11
Association Geneviève Dumont.....	12
Association "Au service des personnes âgées".....	12
Centre de loisirs de Sainte Consorce	13
Stade ou décharge sauvage ?.....	14

Le Directeur Gérant : Monsieur Raymond DUCLOS, Maire

Responsable informations : Jean BLIEM, Adjoint

Responsable commercial : Roger DEROUX, Adjoint

Dépôt légal : avril 1995

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Pollionnay,

Chers Amis,

Puisqu'en période pré-électorale toute communication des réalisations et de la gestion de la collectivité est prohibée par le code électoral, je m'en tiendrai à des réflexions d'ordre général.

Nous sommes en 1995. Ce siècle s'achève au milieu des turbulences certaines que subit notre vaisseau terre. La France, notre région, notre commune sont, malgré quelques imperfections de toute nature, parmi les privilégiées quand on les compare au reste du monde ou règnent encore dans de nombreux pays et même dans des continents, la pauvreté, la misère, la maladie, la haine, l'intolérance, la guerre.

Le cinéma a cent ans, combien de progrès scientifiques, technologiques ont été accomplis depuis cette invention. L'image et le son nous sont devenus indispensables dans notre vie quotidienne, tant professionnelle que privée.

Que sont devenues les soirées d'antan où les familles, les voisins se réunissaient devant l'âtre pour écouter, pour bavarder, pour s'instruire. Mais ne soyons pas nostalgiques devant toutes ces avancées des sciences qui normalement devraient profiter à l'humanité toute entière mais qui, trop souvent, sont détournées de leur but au profit de personnes ou de personnalités peu scrupuleuses.

Il est de notre devoir à tous de privilégier les sciences morales et tout ce qui en découle, comme je l'ai très souvent écrit et exprimé : sens civique, respect d'autrui et des règles établies.

Je ne voudrai pas terminer ce dernier mot du maire sans renouveler mes souhaits pour la prospérité de Pollionnay.

Que notre commune poursuive sa croissance harmonieusement sans précipitation mais sans retard car les années passent vite et ne se rattrapent jamais.

Le Maire,

Raymond DUCLOS.

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 janvier 1995

- M. le Maire annonce l'achat du terrain pour groupe scolaire (1 ha).
- En conséquence, la réserve sur le terrain de la Garenne du Bois est levée.
- Un vote pour le dépôt du permis de construire du groupe scolaire est prononcé à l'unanimité.
- Les décisions de poursuivre les travaux d'assainissement, d'équiper les rues du Bourg de plaques nominatives, d'acquiescer un appareil de consultation du cadastre, seront prises lors du vote du budget.
- Le logement de l'Agence postale est loué à un jeune sapeur pompier de la commune (2 500 F + charges).
- Nouveaux tarifs de location de la salle municipale :
 - Association : 900 F
 - Particulier : 2 000 F
 - Entreprise (de Pollionnay) : 2 800 F
 - Non résident : 3 500 F
 - Plus nettoyage : 1 250 F
 - Location courte durée : 500 FAssociation, particulier ou entreprise de Pollionnay, extérieur de la commune
- location courte durée : 900 F
- Autorisation est donnée à M. le Maire de demander à la CAFAL une subvention pour installer dans le futur groupe scolaire un centre de loisir sans hébergement (accueil, garderies, ...).
- Une subvention de 7 400 F est allouée à l'association "Les lutins de l'ouest" pour participation aux frais d'installation du local Relais d'assistance maternelle à St Genis-les-Ollières.
- Un jeune animateur (objecteur de conscience) est affecté à la MJC de Pollionnay, ce qui entraîne une avance de fonds d'environ 40 000 F remboursables sur 16 mois.
- Le SIVOM actuel et la commune de Chaponost devraient constituer la communauté de communes de la région de Vaugneray.

- Un guide édité par le SIPAG pour les personnes de plus de 65 ans est disponible en mairie.

Séance du 27 février 1995

- Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acheter une remise et le jardin attenant, copropriété de l'ex-maison Dumont, pour un coût de 40 000 F (plus frais).
- La commune participe au coût d'exploitation des lignes téléphoniques de l'école publique :
 - intégralement pour le fax
 - 100 F par facture de téléphone.
- Une participation de 520 F (achat de matériel) est votée au profit du Relais assistantes maternelles.

Séance du 15 mars 1995

- Pour bénéficier - éventuellement - d'une subvention de dotation globale d'équipement 2^e part, le dossier déposé en préfecture concernant le projet de groupe scolaire doit être modifié : la subvention porterait sur l'unité fonctionnelle du rez-de-jardin, classes maternelles, annexes et restaurant scolaire (pour un coût TTC de 3 300 000 F) voté à l'unanimité.

ETAT CIVIL

■ NAISSANCES

William Sonier le 7 février
Alexis Merle le 9 février
Chloé Tissot le 7 mars

■ MARIAGE

Jeannine Grataloup et Lucien Robert le 26 janvier

■ DÉCÈS

Marie Pocachard le 4 janvier
1 décès au Centre médical des Presles.
3 décès à la maison de retraite "Jean Villard".
7 décès à la maison de retraite "Les Aurélias".

REFLETS DE LA VIE LOCALE

AVIS

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 1978 doivent se faire recenser en mairie avant le 30 avril 1995, muni du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

■ ELECTIONS

Les jeunes gens et jeunes filles qui atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 22 avril 1995, peuvent déposer en mairie, avant le 11 avril 1995, une demande d'inscription sur les listes électorales.

■ RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Permanence de Mme Tersoglio, mardi matin, 10 h 30 à 12 h.

■ DISTINCTION

Monsieur Paul Bernard, Préfet de la Région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, a bien voulu décerner la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale (médaille d'argent), à Messieurs Raymond Duclos, maire, et Jean Bouchard, adjoint, tous deux élus pour la première fois au Conseil Municipal en 1971.
Nos félicitations.

RECOMMANDATIONS

Pour la sécurité de nos enfants, de nos seniors et de tous nos concitoyens, il est absolument nécessaire de respecter les règles du code de la route qui correspondent plus précisément :

- à la circulation,
- au stationnement

dans le bourg, les hameaux, ainsi que sur les routes départementales, communales et les chemins ruraux.

Vivre dans un pays où l'environnement est un souci quotidien est fort agréable. Plusieurs volets de cet environnement sont à prendre plus particulièrement en considération, entre autre :

- propreté dans les lieux publics,
- respect de la nature,
- limitation du bruit (sous toutes ses formes), à un seuil raisonnable et autorisé.

Merci à l'avance pour votre compréhension et votre participation.

Le Maire,
Raymond Duclos.

■ NOMINATIONS

Monsieur Yannick Biret, notre Chef du Corps des Sapeurs-Pompiers de Pollionnay, après sa réussite à l'examen et une période probatoire d'une année, a été nommé officiellement sous-lieutenant en date du 1^{er} février 1995.
Nos félicitations.

■ RECTIFICATIF PAROISSE

Messe dimanche à 9 h 30.

Permanence à la cure : mercredi matin 9 h 30 à 11 h.

URBANISME

REGLEMENTATION

Annexe 1 - Permis de construire

Généralités :

Sous réserve de certaines dispositions particulières, l'article L. 421-1 du Code de l'Urbanisme stipule :

- Quiconque désire entreprendre ou implanter une construction à usage d'habitation ou non, même ne comportant pas de fondations, doit, au préalable, obtenir un permis de construire. Cette obligation s'impose aux Services Publics et concessionnaires de Services Publics de l'Etat, des régions, des départements et des communes, comme aux personnes privées ;

- Sous réserve notamment des dispositions visées à l'article L. 422-1 du Code de l'Urbanisme, le même permis est exigé pour les travaux exécutés sur les constructions existantes, lorsqu'ils ont pour effet d'en changer la destination, de modifier leur aspect extérieur ou leur volume, ou de créer des niveaux supplémentaires ;

- Ce permis n'est pas exigé pour l'installation des dispositifs ayant la qualification de publicité, d'enseignes ou de préenseignes, au sens de la loi n° 79-1150 du 29 décembre 1979 ;

- Ce permis n'est pas non plus exigé pour les ouvrages qui, en raison de leur nature ou de leur très faible dimension, ne peuvent être qualifiés de construction au sens du présent chapitre.

CARRIERES POCCACHARD SARL

PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

TEL. : 78 48 13 14 - Fax : 78 48 17 54

E LOCALE

A PROPOS DU GROUPE SCOLAIRE

(Voir bulletin n° 45)

Le choix de l'architecte M. Seriziat, le groupe s'est réuni treize fois en commission restreinte, et une réunion publique d'information le 14 juin 1994, salle des associations.

Le lieu où sera édifié le groupe a été acheté au sud de la commune et le projet de construction s'oriente vers un ensemble de six classes, ateliers, salle de repos, salle d'évolution, salle polyvalente, salle de cuisine... et restaurant scolaire, pour un coût de 14 MF (rez-de-jardin avec deux classes maternelles, salle polyvalente et restauration ; surplombée avec quatre classes primaires, salle informatique, bureau du directeur ; la construction est prévue en extension de consistance côté nord).

Le projet de construire devrait être déposé très bien avant la fin 1995. Cette construction représente un gros investissement pour la commune de Pollionnay. Nous espérons que des subventions de la Région et du Département pourront soutenir l'effort indispensable à consentir pour le bien-être, l'éducation et l'avenir de nos enfants.

J. Bliem.

minute : la subvention de l'Etat DGE II est

REFLETS DE LA VIE LOCALE

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 1994

Introduction

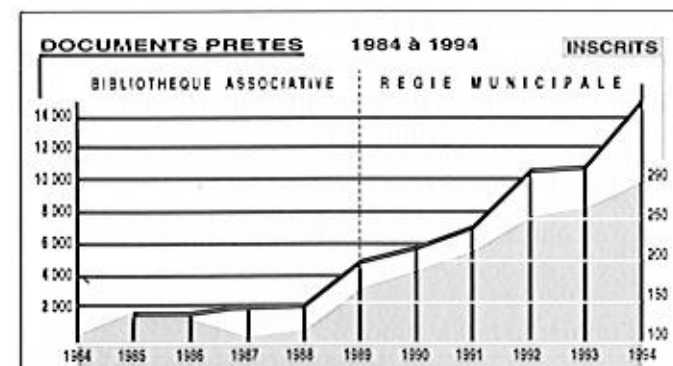
1994, année du 10^{ème} anniversaire de la Médiathèque, c'est l'occasion d'une rapide rétrospective sur la vitalité de ce service municipal.

Associatif au départ, il devint, en 1989, municipal. Le tableau ci-joint met en évidence le développement croissant de cet équipement culturel.

10 ans, c'est l'occasion de redire les caractéristiques de ce service municipal.

- service ouvert régulièrement aux usagers,
- service ouvert à toutes les catégories de la population,
- lieu d'accueil et de convivialité,
- pivot culturel de la commune.

Le bilan 1994 révèle la vitalité surprenante de la Médiathèque et l'intérêt qu'y portent les nouveaux habitants de la commune.



SITUATION AU 31.12.1994.

LA COMMUNE

1260 habitants en 1990
Ecole : 4 classes (117 élèves)

LES HORAIRES

Ouverture au public : 6 heures hebdomadaires
(mercredi, samedi, dimanche de 10 h 00 à 12 h 00)
Permanences scolaires : 4 heures/quinzaine

LES COLLECTIONS

Livres : 3 000 MMP, 1 800 BDP
Documents sonores : 120 MMP, 400 BDP
Vidéo-cassettes : 20 MMP, 100 BDP

LE PUBLIC ET LE PRET

Lecteurs inscrits : 290 (165 adultes, 125 enfants)
22,3 % de la population
Prêt de livres : 11 177
Prêt de documents sonores : 2 699
Prêt de cassettes vidéo : 990
Prêt global annuel : 14 866 documents
(7 657 pour adultes, 7 209 pour enfants)
soit 11,4 documents/habitant

LE BUDGET

Budget municipal : 14 000 F
Montant des inscriptions : 7 150 F
Dépenses d'acquisitions : 9,30 F/habitant

LE GROUPE D'ANIMATION

20 personnes bénévoles

* MMP = Médiathèque Municipale de Pollionnay
* BDP = Bibliothèque Départementale de Prêt

REFLETS DE LA VIE LOCALE

COMMISSION ENVIRONNEMENT

CONCOURS PHOTO

Thème de l'année 1995 : L'arbre et la forêt de notre région.

Amoureux de la nature, photographe en herbe ou professionnel, faites-nous parvenir vos meilleurs clichés sur papier avant le 22 avril 1995 en mairie, à l'attention de la Commission environnement.

N'oubliez pas d'inscrire sur l'enveloppe votre nom, votre adresse et l'endroit où vous avez pris votre photo.

Les meilleurs clichés seront récompensés.

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Temps forts de la Semaine Environnement :

- Le 25 avril, 20 h 30, salle des associations, soirée conférence sur l'arbre, organisée par la médiathèque, avec un conférencier de la FRAPNA, Madame Resche-Rigon.

- Le 29 avril, nettoyage de la commune, venez nombreux, départ à 8 h, place des Platanes (gants et bottes de rigueur).



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Association intercommunale
"Les Lutins de l'Ouest"

LE RELAIS

Il contribue à l'organisation de l'accueil des enfants de moins de 6 ans, au domicile des assistantes maternelles.

C'est un lieu d'accueil et d'échanges qui réunit les assistantes maternelles et les parents pour favoriser le bien-être de l'enfant.

SES MISSIONS

Le relais a pour but :

- Pour les parents :
 - de les informer sur les possibilités de garde,
 - de les aider dans leur fonction d'employeur.
 - de les informer sur les avantages fiscaux attachés à l'emploi d'une assistante maternelle agréée.
- Pour les assistantes maternelles :
 - de les aider à exercer leur profession,
 - de susciter et promouvoir la formation.
- Pour les parents et les assistantes maternelles :
 - de favoriser rencontres et échanges.
- Pour les nourrices non agréées :
 - d'entrer en contact avec elles et d'inciter l'agrément.
- Localement :
 - d'unifier la tarification.

électricité générale - chauffage électrique

INSTALLATIONS
ISOLATION
VENTILATION

Marcel CHANTRE

12, rue du Dronaud
69670 VAUGNERAY

Tél. : 78 45 81 20

REFLETS DE LA VIE LOCALE

SES MOYENS

Des permanences dans chaque commune.

- Des temps collectifs pour les enfants avec leur assistante maternelle, à la halte-garderie de Grézieu-la-Varenne, une fois par mois, ou à Marcy-l'Etoile.
- Des animations ponctuelles pour les parents, les assistantes maternelles et les enfants, organisation de fêtes et sorties.
- Des regroupements et formations pour les assistantes maternelles.
- Des réunions-débats pour les parents et assistantes maternelles.
- Organisation des dépannages.
- Versement aux parents d'une allocation différentielle.

PARENTS,

- vous avez un enfant de moins de 6 ans et vous cherchez un moyen de garde,

Voyages GILBERT Havas Diffusion

15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. : 78 34 78 09
186, cours Emile Zola - VILLEURBANNE - Tél. : 78 84 56 72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places
Cars : toilettes - vidéo - air conditionné

Séjours - Circuits - Avions
Billets avions - SNCF
Programmes spéciaux pour groupes

- vous employez une assistante maternelle, vous manquez d'information,
le relais vous concerne.

ASSISTANTES MATERNELLES,

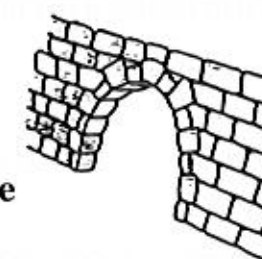
- vous recherchez des enfants à garder,
- vous vous sentez un peu isolée,
- vous avez besoin d'un soutien,
- vous désirez échanger,
le relais vous concerne.

DANS NOTRE COMMUNE

Une permanence est assurée par la coordinatrice animatrice, Madame Christine Tersoglio, à la mairie, le mardi de 10 h 30 à 12 h 00, tél. 78.48.12.09.

Permanence du secrétariat assurée tous les matins, par Madame Nadine Maigre, à la mairie de St Genis-les-Ollières de 8 h 30 à 12 h 30. Tél. 78.57.05.55.

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 78 48 12 78

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 78 59 22 64

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30



Matériels pour l'ennoblissement textile
protection de surface
stockage et manutention
industrie du papier

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)
Tél. : 78 48 11 44 - Fax : 78 48 11 45

REFLETS DE LA VIE LOCALE



ANCIENS COMBATTANTS

8 MAI

Dans à peine un mois, la France fêtera le cinquante-nième de la fin d'un cauchemar. Notre devoir à nous, Anciens combattants, est de commémorer cet événement qui succède à celui de la Libération en conviant la population et les enfants des écoles à se joindre à nous.

Notre soutien à la mémoire collective doit nous amener aussi à rappeler qu'au delà du 8 mai, la guerre se poursuivait en Extrême Orient contre les Japonais, laquelle ne prenant fin que le 2 septembre.

A l'occasion de cette cérémonie, nous aurons le plaisir de remettre la carte d'Ancien combattant et la Croix du combattant à notre ami Ennemond Gerin de Sainte Consorce.

Une circulaire sera prochainement expédiée, fixant les heures des diverses cérémonies et les modalités au traditionnel repas du 8 Mai.

Le président, R. Deroux.

CORRESPONDANT DE PRESSE

Depuis plus d'un an, maintenant, Pollionnay a son propre correspondant de presse pour "Le Progrès - Lyon Matin". M. Hervé de Rouville assure régulièrement ce service.

Il semble que beaucoup d'associations n'en profitent pas, se plaignant par ailleurs qu'il ne passe pas assez d'articles dans la presse.

Toutes les associations, et personnes privées dans certains cas, sont invitées à utiliser ce moyen mis à leur disposition.

Nous vous rappelons que vos articles courants peuvent être déposés dans la boîte aux lettres "Presse-Progrès" installée dans le préau, sous la mairie. En cas d'urgence (avis de décès), téléphoner au 78.48.12.94, et déposez vos avis dans la boîte aux lettres de M. de Rouville, avenue Guerpillon.

Vous devez passer par votre correspondant pour tous articles concernant la vie locale, celle des associations sportives, culturelles... Egalement, les annonces légales, publicitaires et le carnet du jour : naissances, fiançailles, mariages, décès ; dans ce dernier cas, l'avis est transmis au journal dès réception.

Hervé de Rouville.

ASSOCIATION DES FAMILLES

L'Association des familles est une des associations les plus importantes dans nos communes rurales. Un nombre important de familles est actuellement adhérent, mais cela ne suffit pas pour rendre notre association plus dynamique. Lors de l'assemblée générale du 1^{er} février, le bureau a démissionné pour diverses raisons : travail professionnel, autres engagements... Les activités en cours continueront jusqu'à la fin juin.

Le 30 juin, une réunion aura lieu pour prendre une ultime décision. Il faut, d'ici là, trouver parmi les familles un(e) président(e), un(e) secrétaire, un(e) trésorier(ère) pour pouvoir lancer le programme 95/96 (gym, rock et autres...). Cela ne représente pas un gros travail : 3 ou 4 réunions par an, une soirée, une journée familiale, une journée des responsables (Fédération 1 ou 2 personnes), une assemblée générale locale, une assemblée générale de la Fédération (le président ou son représentant).

Le repas spectacle du 9 avril est donc reporté à une date ultérieure ainsi que l'après-midi du 27 mai. La cérémonie de la fête des mères sera organisée par le C.C.A.S., l'association sera présente mais ne participera pas cette année à la préparation.

La Fédération possède un chalet de montagne au Plan d'Hotonnes (Ain) à la disposition de toutes les Associations Familiales de France (ski de fond, randonnées, équitation, etc.), tél. 78.37.43.23.

"Ensemble, la famille fait notre force".

Familles de France : un interlocuteur de haut niveau à l'avant-garde de la politique familiale. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Hervé de Rouville, avenue Guerpillon, tél. 78.48.12.94.

Hervé de Rouville,

Secrétaire départemental, Vice-président régional de l'Union des associations familiales.

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

SIPAG

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA PROTECTION DES PERSONNES AGÉES

Le SIPAG a édité un document d'informations réalisé par ses soins. L'objectif est d'apporter aux personnes âgées le plus de renseignements sur des services, des activités, etc.

Nous espérons que ce livret "Guide de l'Ouest Lyonnais 94/95" sera un outil utile et pratique. Il est à votre disposition en mairie de Pollionnay.

Le délégué du SIPAG, R. Deroux.

QUE SE PASSE-T-IL À LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE ANIMATRICE

Suite à son assemblée générale du 15 janvier 1995, la Maison de la rencontre s'est réunie le 3 mars pour former son nouveau bureau :

- Jean-Paul Marignier à la présidence,
- Arlette Marignier et Mireille Doin sont responsables des finances,
- Andrée Roux et Josette Chavand assurent le secrétariat,

- Jeannine Deroux, Charlotte Hardaloupas, Mireille Janin-Thivos, Franceline Brugel, Marc Roux apportent leurs compétences et leurs disponibilités.

L'équipe chargée du préinventaire du patrimoine reste inchangée : Josette Chavand, Andrée et Marc Roux.

LA MAISON DE LA RENCONTRE POURSUIT SES ACTIVITÉS

Dans le cadre de ses sorties annuelles "Revoir et découvrir", la Maison de la rencontre propose, pour le dimanche 14 mai 1995, une promenade à Charlieu (Loire). Au programme, visite du musée hospitalier, déjeuner en commun dans une auberge de Charlieu ou des environs, visite de la vieille ville et de l'ancienne abbaye.

Départ le matin vers 9 heures en voitures particulières, retour vers 18 h 30. Les tarifs et les compléments d'information seront donnés par voie d'affiche le moment venu.

Inscriptions obligatoires avant le 8 mai, dernier délai.

EXPOSITIONS FOIRE DE SEPTEMBRE

Deux thèmes sont retenus :

1) Cartes postales anciennes

Pour réaliser cette exposition, la Maison de la rencontre lance un appel à tous les possesseurs de cartes d'avant 1950 : cartes de vœux, d'anniversaires, romantiques, humoristiques, etc. Ces cartes seront collectées par les membres de l'équipe animatrice au cours de la première semaine de juillet (un reçu sera délivré aux prêteurs) et restituées à leurs propriétaires entre le 5 et le 10 septembre.

L.M. MAÇONNERIE

Lucien MARIGNIER

Tél. : 78 48 13 30

Les Mandrières - 69290 POLLIONNAY

CABINET D'ARCHITECTURE SERIZIAT E.U.R.L.

- Bâtiments pour collectivités locales
- Logements collectifs (location ou accession)
- Bureaux, Commerces, Industries et Santé

565, chemin de la Bruyère 69760 LIMONEST - Tél. : 78 35 24 15 - Fax 78 64 94 23

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

2) Oeuvres d'art en pâte à sel

Beaucoup d'entre vous, enfants ou adultes, réalisent dans ce matériaux tout simple, de véritables petits chefs-d'œuvre décoratifs. Pourquoi ne pas les montrer ? Pour prévoir l'organisation de cette exposition, dites-nous d'ores et déjà ce que vous possédez. Nous collecterons ces objets fin août.

Cartes postales ou pâtes à sel, si vous possédez ces petites merveilles, n'hésitez pas à nous les confier. Contactez-nous au 78.48.10.89, 78.48.14.30, 78.48.73.75. Merci d'avance de votre chaleureux concours.

DIMANCHE-CAFÉ

Ceux-ci se poursuivent comme à l'accoutumée. La Maison de la rencontre vous accueille le premier et le troisième dimanche de chaque mois, de 10 à 12 heures, autour d'un café, d'un chocolat ou d'un jus de fruit. Pour les autres dimanches, ouverture selon la disponibilité des bénévoles.

A bientôt le plaisir de vous y rencontrer.



ASSOCIATION GENEVIEVE DUMONT

INVITATION

La Remise ouvre ses portes sur l'œuvre de Genevieve Dumont, le dimanche 11 juin 1995, de 10 h à 20 h.

La Remise, avenue Guerpillon 69290 Pollionnay.

L'ASSOCIATION "AU SERVICE DES PERSONNES AGÉES"

ET VOUS... QUEL QUE SOIT VOTRE AGE !!!

Que vous soyez demandeur d'aide, pour vous-même, ou pour l'un de vos proches, ceci vous concerne.

L'Association Intercommunale du Canton de Vaugneray, pour les communes de Charbonnières, Craponne, Marcy-l'Etoile, Pollionnay, Sainte-Consorce et Saint-Genis-les-Ollières, a réalisé en 1994 : 28 083 heures de travail à domicile, auprès de 238 personnes, afin de les aider à passer une période difficile, ou simplement vivre encore et le plus longtemps possible chez elles.

Cette aide, destinée à faire face à tous les besoins de la vie courante, s'effectue sous trois formes principales :

- aide ménagère,
- maintien à domicile,
- garde à domicile,

auxquelles s'ajoutent, depuis peu, un service relationnel et d'information, né de la création du chèque emploi service.

Depuis plus de 25 ans, les efforts conjugués du Syndicat Intercommunal du canton de Vaugneray et ceux des communes, joints au dévouement des personnels, ont permis le développement de cette œuvre, aux meilleures conditions de qualité et de prix.

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

L'Association, agréée par décret préfectoral n° 92-2124 du 14 mai 1992, est fédérée à l'Union Nationale des Associations de soins et services à domicile, et conventionnée avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Rhône-Alpes qui subventionne, de ce fait, un quota d'heures annuel, soit 6 600 heures en 1994.

Elle est par ailleurs reconnue par les Caisses de retraite complémentaire, qui prennent en charge une partie de la dépense. Des abattements sont directement déductibles de l'impôt.

Vous êtes en difficulté pour :

- continuer à vivre seul ou en couple à votre foyer,
- faire face momentanément ou plus durablement, quel que soit votre âge, votre situation professionnelle et sociale, à une nécessité particulière (maladie de vous-même, d'un parent, garde d'enfant, événement familial vous obligeant à vous absenter, etc.).

Faites appel à votre association au 78.57.34.09.

Marie-France Le Guillerm, Responsable de Secteur, est à votre disposition, chaque jour, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h, bâtiment de la poste de Craponne, 1^{er} étage.



S.A.R.L. BEAUPELLET

ARTISAN DIPLOMÉ

« La Rapaudière »

69290 POLLIONNAY

Tél. : 78 48 12 48

Fax : 78 48 16 57

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées

CENTRE DE LOISIRS DE SAINTE CONSORCE

DE 2 A 11 ANS

- Pour les petits, un accueil individualisé et des activités adaptées.
- Pour les plus grands, une animation de qualité tenant compte de leurs intérêts.

Ateliers manuels, bricolages, déguisements, vélo cross, skate, piscine, grands jeux, plein air, grandes sorties.

LES DATES

Du lundi 13 février au vendredi 24 février 1995.

Du lundi 10 avril au vendredi 21 avril 1995

Été : juillet, août.

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Trasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

AUTO-ECOLE DE CHARBONNIERES

Conduite
accompagnée
à partir de 16 ans

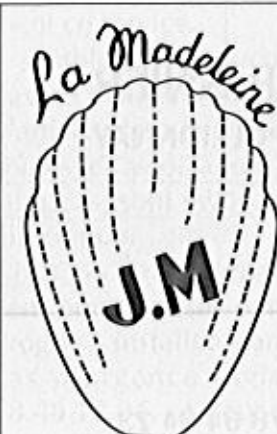
Gérard CORNU

4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS

Tél. : 78 87 17 30
(RÉPONSEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT

Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h



Fournisseurs en collectivités

BISCUITERIE - VIENNOISERIE - PATISSERIE - SPECIALITES « PUR BEURRE »

Madeleines - Brioques - Croissants - Tartes

SOFAADIS S.A.

Anc. E^{ts} MAISONNEUVE

Chemin des Bruyères - 69280 SAINTE-CONSORCE

Tél. : 78 57 09 47 - Fax 78 57 92 58

VENTE AUX PARTICULIERS

YAMAHA
LYON

Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
motos et accessoires

3 et 5, avenue Jean Jaurès - tél. : 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin - tél. 78 69 08 62 - fax 78 61 70 70

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

LE LIEU D'ACCUEIL

Groupe scolaire de Sainte Corsorce, 69280.
Tél. 78.87.14.32.

LES HORAIRES

De 7 h 45 à 18 h 00.
Le matin accueil possible jusqu'à 9 h 00.

LES TARIFS

100 F par jour et par enfant, ou 84 F par jour (CAFAL déduite). 45 F pour la carte d'adhésion 1995 par enfant.

Les prix comprennent : assurance, repas de midi et goûter, activités et excursions.

Déductions possibles : bons vacances CAFAL, prestations CNAF, chèques vacances (ANCV).

INSCRIPTIONS

En mairie (aux heures d'ouverture).
Permanences, salle Antonin Brun.

- Pour le mois de février, du samedi 28 janvier 95 au samedi 4 février 95.
- Pour le printemps, du samedi 25 mars 95 au samedi 1^{er} avril 95.

Où s'adresser :

Animations Loisirs Jeunes
58 bis, rue Sala - 69002 Lyon. Tél. 72.40.96.42.
Seules les inscriptions accompagnées d'arrhes (100 F par semaine) seront prise en compte.
En cas de désistement, les arrhes versées ne seront pas remboursées (possibilité d'étude des cas particuliers).

Fournir impérativement :

- N° de Sécurité Sociale
- N° d'allocataire CAF (prévoir photocopie de la carte)
- Carnet de santé.

Le prochain bulletin paraissant fin juin 1995, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie avant le 12 juin 1995. *Merci.*

STADE OU DECHARGE SAUVAGE ?

La surface du stade a été intelligemment gagnée sur la pente du terrain en remblayant pendant de nombreuses années. C'est très bien. Mais depuis longtemps c'est plein et ça déborde, ça se voit à l'œil nu : terre, gravats, bloc de béton et bitume, pylônes en ciment, support Télécom, traverses SNCF, bouteilles, câbles, plastique, branches, ???, etc., et l'on continue de déposer !

Il faut arrêter toute décharge, ne serait-ce que pour être en harmonie avec les campagnes de l'environnement si hautement médiatisées et ne pas se contenter de "toiletter" bois, recoins, chemins et ruisseaux !

Le stade, en raison de sa situation, est fortement balayé par les grands vents du nord et du sud, ce qui gêne considérablement les utilisateurs.

Il faut le protéger et l'embellir avec des plantations simples, robustes et économiques. Un bénévolat a commencé avec l'accord de la mairie. Ces végétaux doivent être arrosés et entretenus, surtout pendant les premières années.

Le stade fait partie des lieux communaux les plus utiles et les plus utilisés où le sport ne connaît ni le racisme, ni les coups bas politiques.

Ayons un beau stade et soyons-en fiers.

Le jour où la municipalité ferait un héritage ou gagnerait au loto, ou bien se sentirait simplement motivée, ce serait une très bonne chose d'y installer, dans un coin du stade, un joli petit F2 pour un locataire ou un gardien, ce qui assurerait une présence dissuasive contre les malfaiteurs de tout genre en mal de "casse" qui sévissent périodiquement.

Vive le sport pour tous dans un beau stade !

Paul Vial.

Merci de votre confiance aux
annonceurs qui aident
à la parution
du Bulletin Municipal.



CARROSSERIE

VENTE NEUF ET OCCASION

GARAGE CHAPOLARD

Agent PEUGEOT

6, Route des Pierres-Blanches
69290 GREZIEU LA VARENNE

78 57 02 09

TOUT LE LINGE DE MAISON

Hôtels - Usines
Restaurants - Cliniques

TRAVAIL SOIGNE

LIVRAISON RAPIDE
par tournées régulières
fréquentes

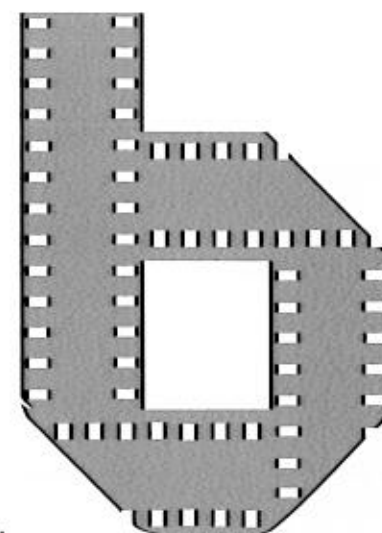
BLANCHISSERIE

DOCUMENTATION
OU RENSEIGNEMENTS
PAR TELEPHONE

SARL MORETTON

69290 POLLIONNAY - Tél. : 78 48 13 03

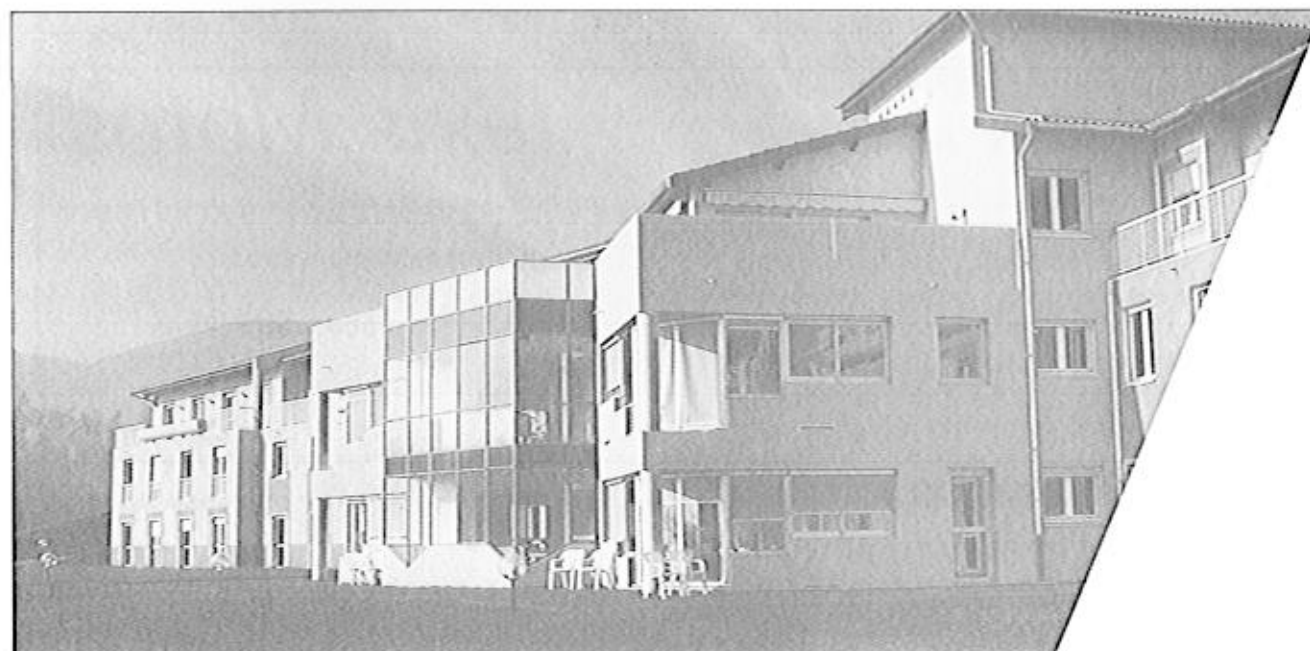
jean-louis bessenay
photographe



KODAK Express
Développement en 1 heure
ou 24 heures

78 57 04 89

103-105, av. édouard millaud 69290 craponne



Etablissements médicalisés pour personnes séniles et désorientées

Les **Aurélias Pollionnay**

69290 Pollionnay par Craponne
Tél. : 78 87 42 42 - Fax : 78 87 42 00

Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.
Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé.
Cure médicale